



## Texte action CSN 27 et 28 mai 2015

**Le Conseil Syndical National du SNETAP-FSU considère**, sur la base des remontées de ses sections régionales et d'établissements, des informations diffusées officiellement dans les instances par les DRAAF-SRFD et devant le peu de réponses tangibles jusque là de la DGER, **que les conditions de rentrée 2015 et les perspectives 2016-2017 dans l'Enseignement Agricole Public sont en passe de se dégrader durablement faute de moyens suffisants (DGH) en regard des besoins :**

- incapacité manifeste de nos établissements publics à répondre à leur mission d'accueil des jeunes qui font le choix de cette orientation dans le cadre de la poussée démographique en cours (plafonds de recrutement couperets, ouvertures de classes plus que marginales)
- rejets annoncés de nos propres élèves de secondes qui ne pourront poursuivre en première en lycée agricole, idem pour certains de nos redoublants faute de places suffisantes en terminale
- suppression des financements d'options dans certaines régions
- non remplacement des enseignants en congé formation... au-delà d'une obole de 40% des heures de cours assurées par les collègues concernés
- suppressions de postes, baisses de quotité de temps de travail, y compris dans des régions qui explosent démographiquement et alors que le Ministère lui-même reconnaît les tensions parfois extrêmement vives dans les services administratifs et techniques de nos EPL
- refus persistant de permettre aux agents de CFA-CFPPA d'être titularisés dans leurs centres...

**Le Conseil Syndical National du SNETAP-FSU décide** en conséquence **d'engager dès maintenant une mobilisation nationale des personnels de l'Enseignement Agricole Public et de ses soutiens**, afin d'une part d'exiger un collectif budgétaire seul à même de permettre une rentrée 2016 dans des conditions normales et réglementaires d'exercice et d'obtenir la prise en compte des besoins réels de nos établissements publics pour assurer leurs missions dans le cadre du budget triennal en cours d'élaboration. Cette mobilisation se traduira par :

- **la réunion du Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public** le 16 juin prochain au Sénat et par suite la saisine de l'ensemble des parlementaires
- **une journée d'action nationale le mardi 30 juin** qui se déclinera autour de 4 lieux de manifestation hautement symboliques, rassemblements placés sous le signe de « la priorité à l'enseignement agricole public », en regard notamment des refus d'inscriptions dans nos établissements à la faveur du Privé et de l'absence de réponses pour les élèves en échec dans la voie professionnelle :
  - \* pour le quart Sud-Ouest - lieu **Escatalens** (Midi-Pyrénées)
  - \* pour le quart Sud-Est - lieu **Gap** (PACA)
  - \* pour le quart Nord-Ouest - lieu **Laval** (Pays de Loire)
  - \* pour le quart Nord-Est - lieu **Radinghem** (Nord-Pas-de-Calais)
- **une audience auprès du Ministre de l'Agriculture** dans les jours qui suivront cette journée de mobilisation.

**Le Conseil Syndical National du SNETAP-FSU appréciera**, lors de sa réunion de rentrée de début septembre, au regard des réponses apportées par le Ministre, les suites qui seront données au plan d'action acté avant l'été, celui-ci ayant vocation à s'amplifier si le sort réservé à l'Enseignement Agricole Public devait se confirmer. Les Personnels ne l'accepteront pas. Le combat est engagé !

Paris, le 28 mai 2015

